

Les médecins libéraux réunis au sein de leurs organisations professionnelles avec le avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine-Maritime ainsi que ainsi que l'Agence régionale de santé de Haute-Normandie ont modifié le dispositif de permanence des soins ambulatoires (PDSA).

C'est l'occasion de rappeler les numéros d'urgences qui vous permettent d'entrer en contact avec un médecin de garde.

Une urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets des médecins, qui appeler ?

Si vous êtes confrontés à une situation qui nécessite le recours à un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, que faire ?

- ▶ En journée ces situations sont habituellement prises en charge par votre médecin traitant, si elles ne relèvent pas a priori de l'urgence vitale nécessitant alors le recours au SAMU par le N°15.
- ▶ En soirée ou le week end, les médecins libéraux de la région se sont organisés afin d'apporter la réponse attendue par le public.

En fonction de votre lieu d'habitation, contactez la régulation médicale

BESOIN D'UN AVIS MEDICAL EN GARDE DANS LE 76

- Le week-end, la nuit (à partir de 20h)
et jours fériés

02 32 73 32 33

Zone Le Havre

02 35 58 76 33

Zone Rouen-Elbeuf

Attention à
bien identifier
la zone où vous
vous situez

- En cas d'urgence

15

